

SURF

Sur la Côte Bleue.

10 séances dont les dates sont à définir en fonction de la météo et des vagues. Il y a une participation de 200 euros pour l'ensemble des séances (prêt du matériel, des combinaisons et intervenant).

OBJECTIFS RECHERCHES PAR L'AS :

- plaisir de se retrouver entre camarades dans une activité de détente en dehors des cours
- découverte des activités qui n'entrent pas dans le caractère obligatoire de l'EPS
- renforcement / soutien pour les épreuves du baccalauréat

INSCRIPTION

Toute activité, qu'elle soit hebdomadaire ou ponctuelle, nécessite une inscription à l'association.

Le dossier d'inscription doit être remis complet, dans une enveloppe, au professeur responsable de l'activité et contenir les pièces suivantes :

- l'autorisation parentale ci-après dûment complétée
- un chèque de 30 euros, libellé à l'ordre de l'Association Sportive et Culturelle St Louis Ste Marie,

Il est possible de régler les 30 euros avec la Carte C JEUNE. Pour cette prise de participation, fournir une image du qr code ou le numéro correspondant au qr code de la Carte.

AUTORISATION D'EXPLOITATION D' IMAGES

Dans le cadre des activités proposées directement ou indirectement par l'Union nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'association peut réaliser des clichés fixes ou animés de l'enfant licencié. A cet effet, l'adhésion à l'UNSS vaut acceptation de :

- la prise d'images fixes ou animées, le cas échéant en fixant d'autres éléments de la personnalité du licencié

- la fixation de l'image et des éléments de la personnalité du licencié sur tout support connu ou inconnu à ce jour et permettant l'exploitation desdites image

- la reproduction, la représentation, l'exploitation voire la modification, directement ou indirectement de l'image et des éléments de personnalité du licencié dans le cadre des opérations de communication interne ou externe, institutionnelle ou promotionnelle sous tout format sous tout support directement ou indirectement. L'UNSS conservera l'anonymat du licencié.

La présente autorisation est consentie à titre gracieux, pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la prise de licence ».

AUTORISATION PARENTALE **Pour l'année scolaire 2023-2024**

Je soussigné (e) Mr ou Mme

Demeurant à

Tél :

@ :

Agissant en qualité de Père / Mère / Tuteur / Tutrice

Déclare autoriser mon enfant :

Né(e) le : Classe :

A participer aux activités
de l'association sportive.

Fait à Le

Signature des parents